

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2021_6_5

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le lundi 20 décembre à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 13

Date de convocation du : 14 Décembre 2021

Votants : 18

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

**Objet : Tarifs communaux
2022**

Pouvoirs :

Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Monsieur ROFFY Jacques a donné pouvoir à Monsieur SCIORETO Cyrille
Monsieur VIOLLE Willy a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame PRADEL Céline, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Madame Joëlle BASTIEN

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les tarifs inscrits (en annexe) pour l'année 2022 :

- tarifs scolaires, (cantine (**dont cantine du mercredi**), garderie et A.L.A.E, transport scolaire),
- tarifs location salle polyvalente et gymnase, **salle d'activités**,
- tarifs du marché,
- location des jardins communaux,
- tarifs des concessions du cimetière et des columbariums,
- loyers des appartements (**révisions des loyers prévus au 1er février de chaque année selon l'indice de référence des loyers (IRL) de l'INSEE**).

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 3

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER





ANNEXE TARIFS COMMUNAUX 2022

PRESTATION DE SERVICE	TARIFS 2022	TARIFS 2021	TARIFS 2020	TARIFS 2019	TARIFS 2018	TARIFS 2017
CANTINE						
Enfant	3 €	2,90 €	2,70 €	2,65 €	2,62	2,57 €
Employés mairie	4,90 €	4,90 €	4,25 €	4,15 €	4,10	4 €
Professeur des écoles	6,30 €	6,30 €	5,96 €	5,85 €	5,80	5,70 €
Prestation CSIVA enfant	5 €					
TRANSPORT SCOLAIRE PAR MOIS						
	12 €	9,60 €	9,40 €	9,40 €	9,35 €	9,30 €
CONCESSION CIMETIERE le m2						
Trentenaire	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	115 €
Cinquantenaire	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	195 €
Columbarium	385 €	385 €	385 €	385 €	385 €	380 €
LOYER APPARTEMENT ECOLE *Applicable au 01/02/2022						
F5-G	518 €	514 €	512 €	512 €	507 €	507 €
F4-C	543 €	539 €	537 €	537 €	532 €	532 €
F4-D	472 €	468 €	466 €	466 €	462 €	462 €
JARDINS COMMUNAUX (TARIFS ANNUELS)						
MEALLET	23,50 €	23 €	22,50 €	22,50 €	22 €	21,50 €
CAUTRUNES : AA71(A)	20 €	19,50 €	19 €	19 €	18,50 €	18 €
CAUTRUNES : AA71(P)	21,50 €	21 €	20,50 €	20,50 €	20 €	19,50 €
CAUTRUNES : AA65 (C)	58 €	57 €	56 €	56 €	55 €	54 €

Marché		
2022	2021	2020
Exposants occasionnels 1ere présence annuelle : 5,50 € par jour. Dès la 2eme présence : 1,50 € /ml/jour	Exposants occasionnels 1ere présence annuelle : 5,50 € par jour. Dès la 2eme présence : 1,50 € /ml/jour	Exposants occasionnels 1ere présence annuelle : 5,50 € par jour. Dès la 2eme présence : 1,50 € /ml/jour
Tarifs saisonniers 3 mois : 15 €/ml	Tarifs abonnés : 6€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au semestre. Pour les abonnés les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.	Tarifs abonnés : 6€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au semestre. Pour les abonnés les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.
Tarifs abonnés : 6€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au semestre. Pour les abonnés les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.		
70 € pour les camions ventes au déballage	70 € pour les camions ventes au déballage	70 € pour les camions ventes au déballage

Tranches	Quotient familial	Tarifs horaires 2022	2021	2020	2019	2018
1	QF ≤ 281 €	0,75 €	0,75 €	0,73 €	0,73	0,72
2	281 € < QF ≤ 538 €	0,85 €	0,85 €	0,83 €	0,83	0,82
3	538 € < QF ≤ 627 €	1,07 €	1,07 €	1,05 €	1,05	1,04
4	627 € < QF ≤ 723 €	1,20 €	1,20 €	1,18 €	1,18	1,17
5	723 € < QF ≤ 872 €	1,32 €	1,32 €	1,30 €	1,30	1,29
6	872 € < QF ≤ 1046 €	1,46 €	1,46 €	1,44 €	1,44	1,43
7	QF > 1046 €	1,57 €	1,57 €	1,55 €	1,55	1,54

Sous réserve de non-modification des tranches de QF par la CAF

TARIFS COMMUNAUX 2022

SALLE POLYVALENTE, GYMNASE ET SALLE D'ACTIVITES

UTILISATEURS SALLE POLYVALENTE	SALLE POLYVALENTE	CUISINE	PODIUM grand	PODIUM petit	TAPIS GYMNASE
ASSOCIATIONS COMMUNALES					
- Activité hebdomadaire de l'association Attestation d'assurance et dépôt chèque caution annuel de 500 €	0				
- Locations Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	250 € (*)	50 €	Gratuit	Gratuit	
PARTICULIERS DE JUSSAC Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	250 €	50 €	non loué	30 €	
PROFESSIONNELS DE JUSSAC/ TRAITEUR Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	400 €	Compris	non loué	30 €	
- AG – Comité et Entreprise de Jussac Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	400 €	Compris	non loué	30 €	
ASSO & COMITES EXTERIEURS Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €					
- Spectacle gratuit, exposition hors vente au déballage et réunion	200 €	non utilisée	non loué	30 €	
-Autres et AG	500 €		non loué	30 €	
PARTICULIERS EXTERIEURS Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	400 €	50 €	non loué	30 €	
GYMNASE MUNICIPAL	Avec salle polyvalente	Pose des tapis gymnase obligatoire du 15 juin au 15 septembre pour les manifestations extra sportives			
ASSOCIATIONS COMMUNALES Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €					
spectacle et gala Enfants Activités de l'association (sauf activités régulières gratuites)	0 €		50 € si montage commune	30 € si montage commune	
- Gala /congrès / spectacle	Contacter Mairie				
AUTRES HORS COMMUNE Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €					
- Associations sportives	A l'heure : 10 €				
- Congrès, divers	700 €* avec salle polyvalente		150 € avec montage Commune hors week-end seulement	30 €	
SALLE D'ACTIVITES	28 ALLEE DES PAVILLONS				
PARTICULIERS DE JUSSAC Attestation d'assurance Chèque caution dégradation : 200 €	100 €				

POUR CHAQUE ASSOCIATION COMMUNALE :

- (*) Les 2 premières locations dans l'année civile, sur le week-end sont gratuites, sauf la cuisine, les suivantes sont payantes.

RESERVATIONS EN PRIORITE AUX ASSOCIATIONS :

- FETE DE L'ECOLE, FETE DU 15 AOUT, COMICE AGRICOLE, TELETHON, MARCHES GOURMANDS, SON ET LUMIERE « LES GENS D'ICI »
- GYMNASE : TENNIS (TOURNOI ETE, HIVER)

